

LES
VINGT-QUATRE THÈSES
THOMISTES

Avec, en Préface,
le Motu proprio
Pastoris Angelici
de Saint Pie X,
décrétant l'étude obligatoire
des Vingt-Quatre Thèses thomistes
dans les Séminaires
et les Congrégations Religieuses.

DU MEME AUTEUR

Hors de l'Eglise point de salut. In-12.
La Causalité instrumentale en Théologie. In-12.
Réponses théologiques à quelques questions d'actualité.
Le Mystère de la Rédemption. In-12.
Le Mystère de la Très Sainte Trinité. In-12.
Le Mystère de l'Incarnation. In-12.
La Sainte Eucharistie. In-12.
La Vierge-Prêtre. In-12.
Les Dominicaines de Pellevoisin.
Principes de Philosophie : les vingt-quatre thèses thomistes.
Etudes sociales et psychologiques, ascétiques et mystiques.
Le Cœur eucharistique, nouvelle édition de l'opuscule du
P. Lepidi, Maître du Sacré Palais.
La Fête spéciale de Jésus-Christ-Roi.

Les Vœux de religion contre les attaques actuelles. In-12.
La Fraternité du Sacerdoce et de l'Etat religieux. In-12.
Le Rosaire et la Sainteté. In-12.
La Lumière et la Foi. In-12.
Marie pleine de grâce. In-12. Cinquième édition.
*Cursus Philosophiae ad Theologiam Doctoris Angelici propae-
deuticus.* Editio Tertia. Six volumes in-8° :
I. *Logica.*
II. *Philosophia naturalis.* I. P. *Cosmologia.*
III. *Philosophia naturalis.* II. P. *Biologia et Psychologia.*
IV. *Metaphysica psychologica.*
V. *Metaphysica ontologica.* I.
VI. *Metaphysica ontologica.* II.
Tractatus dogmatici. 3 vol. in-8°. Edit. quinta.

R. P. Édouard HUGON

DES FRÈRES PRÊCHEURS, MAÎTRE EN THÉOLOGIE
PROFESSEUR DE DOGME AU COLLÈGE PONTIFICAL « ANGÉLIQUE » DE ROME
MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROMAINE DE SAINT THOMAS D'AQUIN

PRINCIPES DE PHILOSOPHIE

LES

VINGT-QUATRE THÈSES

THOMISTES

Avec, en Préface,
le Motu proprio
« *Pastoris Angelici* »
de Saint Pie X,
décrétant l'étude obligatoire
des Vingt-Quatre Thèses thomistes
dans les Séminaires
et les Congrégations Religieuses.

APPROBATIONS

Nihil obstat :

Die 13 novembris 1926.

Fr. Ceslaus M. PAHAN-SEGOND, O. P., S. Th. Mag.

Fr. Reginaldus GARRIGOU-LAGRANGE, O. P., S. Th. Mag.

Imprimatur :

Romae, 15 novembris 1926.

Fr. Bonaventura GARCIA PAREDES,

Magister Generalis, O. F. P.

Imprimatur :

Parisiis, die 2 septembris 1922.

E. ADAM,

v. g.

Lettre
DE
SA SAINTETÉ BENOIT XV

A Notre cher Fils Edouard Hugon, religieux Dominicain, docteur et professeur de théologie au Collège Angélique de Rome.

BENOIT XV, PAPE

Cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

L'obligation sainte et salutaire qui s'impose aux écoles catholiques où l'on forme à la science de la philosophie et de la théologie la jeunesse du sanctuaire, c'est de prendre pour maître suprême saint Thomas d'Aquin. Tout ce qui fut établi, à ce sujet, avec tant de sagesse par Nos prédécesseurs, en particulier par Léon XIII et Pie X, d'heureuse mémoire, doit être maintenu et inviolablement observé.

Mais Nous estimons que c'est aussi une œuvre très opportune de faire sortir, pour ainsi dire, le Docteur Angélique de l'enceinte de l'Ecole, pour lui permettre de rayonner au dehors et de projeter la lumière presque divine de son génie sur tous ceux qui veulent approfondir notre religion. Il est certain que les *modernistes* n'ont pu s'écarter si loin de la foi et s'égarer en tant d'opinions diverses, que parce qu'ils ont négligé les principes et la doctrine de saint Thomas.

C'est pourquoi vous avez eu un dessein excellent d'exposer, sous la guide d'un tel maître, les vérités

de la foi chrétienne et nos mystères les plus augustes, pour l'utilité surtout des laïques, en employant un genre d'écrire adapté aux esprits qui n'ont pu s'initier aux études et aux méthodes usitées dans les écoles.

Nous sommes heureux que vos volumes, dans lesquels vous avez embrassé à peu près tout l'ensemble de la théologie, obtiennent, dans l'appréciation des juges compétents, un plein succès à cause de leur mérite spécial, qui est, d'une part d'éclairer et de défendre les dogmes du salut, et, d'autre part d'exciter les pieux sentiments de la religion. Comme il n'y a de piété véritable que celle qui s'épanouit après s'être alimentée en quelque sorte à la racine de la saine théologie, c'est aussi l'excellence des livres théologiques d'allumer dans les lecteurs l'amour de la piété. Il Nous est très agréable de pouvoir vous décerner cet éloge, en formant le vœu que votre travail soit profitable à un grand nombre d'âmes.

Pour vous, cher Fils, outre les fruits abondants de votre œuvre, attendez encore de Dieu la récompense très abondante. Comme gage de ces faveurs et comme témoignage de Notre paternelle bienveillance. Nous vous accordons, très affectueusement, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 5 mai 1916, de Notre Pontificat la deuxième année.

BENOIT XV, Pape.

Lettre

DE

S. E. LE CARDINAL BISLETI

Son Eminence le Cardinal Bisleti, Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, a daigné encourager et louer les études théologiques du P. Hugon sur les mystères du salut.

*Sacra Congregazione
dei
Seminari e delle Università.*

Rome, le 11 avril 1916.

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

C'est avec une particulière satisfaction et une sincère gratitude que j'ai reçu vos ouvrages de théologie... Je m'associe aux éloges si bien mérités que tant de personnes compétentes ont rendus à vos écrits et je loue, à mon tour, votre noble initiative de vulgariser cette exposition des principales vérités catholiques telle que l'a faite, avec une intelligence plus angélique qu'humaine, le grand Docteur d'Aquin. Il ne saurait y avoir d'initiative ni plus belle ni plus fructueuse que la vôtre.

Si la doctrine de saint Thomas était plus connue et mieux suivie, l'erreur n'arriverait pas facilement à s'infiltrer en tant d'âmes imprudentes et l'Eglise n'aurait pas à déplorer des défections si désastreu-

ses. C'est la grande vérité qu'exprimait déjà Innocent VI et que Léon XIII a rappelée fort à propos dans l'Encyclique *Æterni Patris*. « La doctrine de ce saint a plus que toutes les autres — excepté la doctrine canonique — la propriété des termes, la mesure de ce qu'il faut dire, la vérité des sentences : si bien que quiconque s'y est tenu ne s'est jamais écarté du sentier de la vérité et que quiconque l'a attaquée a toujours été regardé comme suspect d'erreur. »

En vous renouvelant toutes mes félicitations, je me dis une fois de plus

de votre Paternité
le très dévoué serviteur.

GAETAN, Card. BISLETI,
Préfet.

LETTRE
DE
SA SAINTETÉ PIE XI

*A notre cher Fils, Edouard Hugon
de l'ordre des Frères Prêcheurs.*

PIE XI, PAPE.

Cher Fils,
Salut et Bénédiction apostolique.

Nous avons reçu les volumes dont vous Nous avez récemment fait hommage, intitulés : « *Tractatus dogmatici* » produit vraiment remarquable de votre esprit ; et, à mesure que Nous le parcourions, autant que Nos occupations Nous l'ont permis, Nous avons constaté que, si vos écrits ont été honorés par nos Prédécesseurs d'une insigne recommandation, ils réclament aussi un témoignage d'éloges de Notre part.

Lorsque vous avez publié votre *Cursus Philosophiae Thomisticae*, Pie X de sainte mémoire y louait fortement et la *sincère doctrine de saint Thomas*, la *richesse et l'ordre des matières et la limpidité de l'exposition*. Nous n'ignorons pas que Notre Prédécesseur immédiat vous félicitait d'*avoir exposé en un style les mystères du salut en les mettant à la portée des fidèles et en faisant très à propos servir les sciences sacrées au progrès de la piété*.

Sachez que Nous aussi, Cher fils, Nous approuvons pleinement vos traités en forme de commentaire sur les principales questions de la Somme de saint Thomas dans lesquels vous expliquez la théologie pour l'utilité des étudiants.

Cela Nous agréé d'autant plus que vous avez déjà mis en pratique les règles que Nous prescrivions Nous-même dans Notre Lettre Apostolique au Cardinal Préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités. Vous y suivez comme Nous le recommandions, non seulement la méthode mais encore la doctrine et les principes de saint Thomas ; et en faisant une véritable part à la théologie dite positive, vous avez mis cette dernière au service de la scolastique, de telle sorte que celle-ci comme il convenait, occupât le premier rang. Votre ouvrage n'est donc pas une stérile récension des dogmes, c'est un vrai corps de doctrine, formé des principes et des conclusions.

Il Nous est agréable d'y louer encore la clarté du fond et de l'exposition et le soin que vous prenez de suggérer, à l'occasion, les considérations opportunes qui peuvent exciter dans l'esprit du lecteur les flammes de la piété.

Continuez donc vaillamment à exposer par la parole et par la plume selon *l'esprit de saint Thomas*, les doctrines sacrées aux jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, et afin que vous puissiez pendant longtemps et avec succès remplir cette mission, comme gage des bienfaits de la céleste sagesse et comme témoignage de Notre Paternelle Charité, Nous vous accordons, Cher Fils, très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, auprès de saint Pierre, le XXV du mois de février MCMXXIII, de Notre Pontificat la deuxième année.

Pie XI, Pape.

LETTRE

DE

S. E. le Cardinal BISLETI

au R. P. Edouard Hugon, pour recommander
son cours de théologie (1).

*Sacrée Congrégation
des
Séminaires et Universités.*

Rome, le 5 juillet 1922.

TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Le gracieux hommage que vous m'avez fait de vos traités dogmatiques me fournit une nouvelle et agréable occasion de vous exprimer ma vive gratitude et de vous présenter mes plus sincères félicitations.

Fils dévoué et fidèle du grand Patriarche qui, selon l'heureuse expression du Dante, fut *une splendeur de la lumière des chérubins*, vous employez toutes vos forces et tous les dons que le Seigneur vous a largement départis à la diffusion de la vérité, de cette vérité dont Jésus a dit : « *La vérité vous rendra libres* » (Jean, VIII, 32).

Après nous avoir donné un magnifique Cours de philosophie scolastique si hautement loué par le Souverain Pontife Pie X et si fort apprécié des savants, vous nous présentez maintenant quatre volumes de *traités théologiques*, qui sont un commencement des principales questions dogmatiques contenues dans la *Somme* de l'Ange de l'Ecole.

(1) *Tractatus dogmatici ad modum commentarii in praecipuas quaestiones dogmaticas Summae Theologicae Divi Thomae Aquinatis*. Nouvelle édition, Paris, Lethielleux.

C'est un *commentaire* clair, profond, précis, et c'est aussi un *complément*, parce que vous avez uni harmonieusement la partie *scolastique* des questions avec la partie *positive*, que supposait saint Thomas mais que ne supposent pas nos étudiants, et vous avez réalisé cet accord d'après le critère indiqué par Pie X, lorsqu'il a dit : « Il faut donner à la théologie *positive* plus d'importance que par le passé, mais de telle manière que la *scolastique* n'en souffre aucun détriment. » (Encycl. *Pascendi*). On a de la sorte un tout parfait et les esprits de tous les temps trouvent pleine satisfaction à leurs légitimes exigences.

En même temps que je prie le Seigneur de vous ajouter de nouvelles grâces et de nouvelles forces, pour que vous les employiez au bien des âmes, je forme le vœu que vos livres concourent efficacement à la diffusion de la doctrine de l'Angélique Maître, doctrine que l'Eglise a faite *sienne* et qui a servi et servira toujours à la défense de la vérité et à la destruction de l'erreur.

C'est avec une particulière estime, mon très Révérend Père, que je me dis une fois de plus votre dévoué serviteur.

GAËTAN, Card. BISLETI, Préfet.

Au T. R. P. EDOUARD HUGON, O. P.
Vice-Régent du Collège Angélique, Rome.

PRÉFACE

On sait que le Souverain Pontife Pie X, par son *Motu Proprio* du 29 juin 1914, avait prescrit que dans toutes les écoles de philosophie seraient enseignés et tenus religieusement les principes et les grands points de la doctrine de saint Thomas d'Aquin, *Principia et pronuntiata majora*, et que, dans les centres d'études théologiques, la *Somme Théologique* serait le livre de *texte*.

Des Maîtres de divers Instituts proposèrent à la Sacrée Congrégation des Etudes certaines thèses qu'ils avaient eux-mêmes l'habitude d'enseigner et de défendre, comme rédigées en rapport avec les principes les plus importants du saint Docteur, surtout en ce qui est de la métaphysique.

La Sacrée Congrégation ayant examiné soigneusement les thèses en question et les ayant soumises au Saint-Père, répondit par ordre de Sa Sainteté qu'elles contiennent ouvertement les principes et les grands points de la doctrine du saint Docteur (1).

(1) *Acta Apostolicae Sedis*, VI, 383, 88.

Ces thèses, au nombre de vingt-quatre, expriment donc exactement les *principia et pronuntiata majora* que le *Motu Proprio* commandait de suivre religieusement.

Après la mort de Pie X, des doutes furent portés à la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités. A la suite de deux réunions plénières, en février 1916, auxquelles assista le cardinal Mercier, appelé à Rome en pleine guerre par le Pape, qui voulait prendre son avis, la Sacrée Congrégation décida que la *Somme Théologique* doit être le livre de texte pour la partie scolastique et que les vingt-quatre thèses doivent être proposées comme des règles de direction entièrement sûres, *proponantur veluti tutae normae directivae*. Dans l'audience accordée au Secrétaire de la Sacrée Congrégation, le 25 février 1916, Benoît XV confirma de sa suprême autorité la décision des Cardinaux, laquelle fut rendue publique le jour même de la fête de saint Thomas, le 7 mars 1916 (1).

En 1917, Benoît XV approuve et promulgue le *Code* de droit canonique, qui contient, non de simples conseils, mais des lois. Une loi est donc imposée aux professeurs de traiter de tous points les études de la philosophie rationnelle et de la théologie et la formation des élèves dans ces sciences, selon la méthode, la doctrine et les

(1) Voir P. FÉGUES, O. P., *Autour de saint Thomas, une controverse récente*, Toulouse et Paris, 1918.

principes du Docteur Angélique, et de s'y tenir religieusement : « *Philosophiae rationalis ac theologiae studia et alumnorum in his disciplinis institutionem professores omnino pertractent ad Angelici Doctoris rationem, doctrinas et principia eaque sancte teneant* (1). »

On aura remarqué les trois choses qui sont si nettement indiquées : la méthode, *rationem* ; la doctrine elle-même, *doctrinam* ; les principes, qui doivent diriger maîtres et élèves, *principia*. Il n'est pas loisible de s'en écarter, il faut les suivre religieusement, *eaque sancte teneant*.

Parmi les sources qu'il indique, le Code signale le décret de la Sacrée Congrégation approuvant les vingt-quatre thèses comme *pronuntiata majora* de saint Thomas. Ces vingt-quatre thèses représentent donc bien la *doctrine et les principes* que le Code, aussi bien que Pie X, prescrit de suivre religieusement.

Le même Benoît XV, au cours d'une audience particulière qu'il daigna m'accorder, me recommanda de commenter ces thèses et de les faire ressortir et resplendir dans *leur vérité objective*. S'il n'entendait pas les imposer à l'assentiment intérieur, il demandait qu'elles fussent *proposées comme la doctrine préférée par l'Eglise* : c'est l'expression qu'il répétait avec complaisance.

Le nouveau Pontife, Pie XI, qui fut jadis un

(1) Code, can. 1366, § 2.

des premiers docteurs de l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin, a daigné lui aussi, encourager ces études.

Pour répondre à ces désirs des Papes, j'ai essayé de donner à chacune des thèses un commentaire bref et substantiel, qui évite toute polémique et tend uniquement à exposer la doctrine avec sérénité, clarté et précision.

L'ensemble de ces propositions constitue un véritable abrégé de toute la philosophie : on part des sommets de l'ontologie, pour descendre ensuite aux problèmes de la philosophie naturelle, et, après avoir condensé la doctrine psychologique, on remonte à Dieu, premier Etre et premier Moteur.

Notre étude se ramènera donc aux points suivants :

- I. *Ontologie de saint Thomas*, th. I-VII.
- II. *Cosmologie de saint Thomas*, th. VIII-XII.
- III. *Biologie et Psychologie de saint Thomas*, th. XIII-XXI.
- IV. *Théodicée de saint Thomas*, th. XXII-XXIV.

Il a fallu nécessairement se restreindre, pour rester dans le cadre des thèses. Toutefois, afin de montrer davantage l'harmonie des doctrines thomistes, nous avons signalé, à l'occasion, les diverses applications à l'ordre surnaturel, et nous avons ajouté quelques compléments théologiques

à la Théodicée, afin que le traité de Dieu eût l'ampleur qui lui convient.

Nous osons espérer que ce modeste travail, désiré aussi par des évêques et des membres du Sacré Collège, sera utile, non seulement aux étudiants ecclésiastiques, mais à toutes les personnes désireuses de s'initier à cette philosophie toujours vivante, *philosophia perrennis*, que l'Eglise ne cesse de recommander (1). Il peut servir de préparation et d'introduction à nos traités théologiques sur les Mystères, édités par la librairie P. Téqui et auxquels le public catholique a fait si bon accueil.

Le succès des premières éditions de ce petit volume est pour nous un véritable encouragement et déjà une récompense.

(1) On pourra consulter le commentaire italien que le P. MATIUSI, S. J., a publié d'abord dans la *Civiltà Cattolica*, puis en volume, Rome, 1917. — Traduction française par l'abbé LEVILLAIN, Turin, 1926.

MOTU PROPRIO

du

29 juin 1914

« *Pastoris Angelici* »

de saint Pie X

**Sur l'étude de la doctrine
de saint Thomas d'Aquin
dans les écoles catholiques.**

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Lettre de S. S. Benoît XV.....	V
Lettre de S. E. le Cardinal Bisleti.....	VII
Lettre de S. S. Pie XI.....	IX
Lettre de S. E. le cardinal Bisleti.....	XI
Préface	XIII

PREMIERE PARTIE

L'ONTOLOGIE DE SAINT THOMAS

CHAPITRE PREMIER. — La Puissance et l'Acte.....	3
CHAPITRE II. — L'Essence et l'Existence.....	12
CHAPITRE III. — La substance et les Accidents.....	24
CHAPITRE IV. — Applications à l'Ordre naturel et à l'Ordre surnaturel	35

DEUXIEME PARTIE

LA COSMOLOGIE DE SAINT THOMAS

CHAPITRE PREMIER. — La Matière et la Forme.....	55
CHAPITRE II. — La Quantité	66
CHAPITRE III. — Le Principe d'individuation.....	71
CHAPITRE IV. — Le Lieu	76
CHAPITRE V. — Application à la réfutation du Théoso- phisme	80

TROISIEME PARTIE

LA BIOLOGIE ET LA PSYCHOLOGIE DE SAINT THOMAS

CHAPITRE PREMIER. — Le Principe de la vie organique et de la vie sensitive	89
CHAPITRE II. — L'Âme humaine, sa nature, son origine et sa destinée	101

	Pages
CHAPITRE III. — L'Union de l'Ame avec le Corps.....	111
CHAPITRE IV. — Les Facultés de l'Ame.....	122
CHAPITRE V. — La théorie de la connaissance. — L'objet de l'esprit humain	132
CHAPITRE VI. — L'Origine de nos Idées.....	138
CHAPITRE VII. — Notre manière de connaître.....	145
CHAPITRE VIII. — La Volonté et le libre arbitre.....	152

QUATRIEME PARTIE

LA THÉODICÉE DE SAINT THOMAS

CHAPITRE PREMIER. — La démonstrabilité de l'existence divine	163
CHAPITRE II. — Les cinq Preuves thomistes.....	180
CHAPITRE III. — L'Essence divine	193
CHAPITRE IV. — Compléments théologiques sur la Nature et les Attributs de Dieu	197
CHAPITRE V. — La Science de Dieu.....	230
CHAPITRE VI. — La volonté de Dieu.....	244
CHAPITRE VII. — La Providence de Dieu.....	254
CHAPITRE VIII. — La Pédestination et la Réprobation....	264
CHAPITRE IX. — Les Rapports de Dieu avec le monde....	278